

Compte rendu des visites organisées chez Nelson Rodet et Yves Moulin, paysans du groupe CIVAM Humus, le 13 février 2018 à Sommières, Gard (30)



La journée, organisée dans le cadre du programme Agricultures Durables en Méditerranée (Adméd) et financée via la Fondation Good Planet et Antargaz-Finagaz, a été l'occasion d'aller voir deux fermes du collectif CIVAM Humus, dont les membres valorisent les déchets verts issus de la collectivité de communes de Sommières depuis une quinzaine d'années. Elle a rassemblé une quarantaine de participants : agriculteurs, porteurs de projets, techniciens, ainsi que des membres de la Fondation Good Planet et de la société Antargaz-Finagaz. Retour sur les deux visites et la démarche Humus.

I - Visite et témoignage de Nelson Rodet, paysan à Boissières (30)

La parole à Philippe Renou, ancien président du CIVAM Humus et l'un des membres fondateurs du collectif.

L'idée de valoriser les déchets verts a d'abord été initiée avec la **communauté de communes de Lunel**, au début des années 2000. A titre expérimental, 5-6 agriculteurs ont décidé d'une plate-forme unique pour commencer à composter le produit. Les résultats étaient concluants (le groupe fonctionnait ensuite avec des toiles géotextiles pour protéger les andains du soleil), mais la qualité du produit n'était pas optimale : **déchets non organiques (plastiques)** et produit **trop grossier** pour être utilisé en maraîchage notamment.

Par la suite, un lien plus étroit s'est effectué avec la **Com Com du Pays de Sommières** aboutissant à un **partenariat et une convention** avec la Fédération Départementale CIVAM du Gard. La collectivité s'engageait :

- au **broyage du produit**
- au **cheminement vers les fermes**.

Avec ce fonctionnement, la possibilité de plusieurs sites de compostage (les fermes du collectif) s'est avérée plus appropriée. Un **budget de 12 000 € est également alloué au groupe** pour les différentes étapes du process. Par ailleurs, le CIVAM assure des **actions de sensibilisation** au compostage auprès du grand public et des scolaires. Le collectif monte en 2007 une **association loi 1901** devenue aujourd'hui le CIVAM Humus.

Pour obtenir un produit compatible avec le maraîchage, le CIVAM Humus fait l'acquisition partagée d'un **godet cribleur**. Ce godet permet à la fin du processus de compostage de séparer les parties fines – plus intéressantes en maraîchage – des parties les plus grossières, qui sont par la suite récupérées par la collectivité. Aujourd'hui, **10 à 15 sites** compostent annuellement la totalité des déchets verts du Sommiérois (**2500t, environ 5000 m3**).



Chez Nelson Rodet - Observation d'andains étalés de 2 ans

Logistique

Le groupe est organisé autour d'un **réfèrent logistique** qui gère l'attribution des volumes, en lien avec le personnel de la déchetterie ainsi que les déclarations en mairie, nécessaires pour l'accueil d'un volume important de broyat. La réglementation impose également une distance minimale des lieux d'habitation de 200m et de 50 m d'un point d'eau ou d'un cours d'eau.

Le processus de compostage

Fort de plusieurs années d'expérience en contexte méditerranéen, le groupe a mis en place un protocole de compostage basé sur plusieurs étapes :

- l'**étalement des andains** sur environ 1m de hauteur (max), afin de pouvoir rouler dessus avec un tracteur
 - l'**arrosage** (a minima 48h pour humidifier toute la matière)
 - le **passage d'un outil à dents** pour modifier la structure et l'aérer, afin que le tas ne se comporte pas comme un "toit de chaume"
 - la **remise en andain** une fois le broyat suffisamment humidifié
 - le **broyat passe un an dans cet état** – et réduit de beaucoup son volume
 - le produit final est **criblé** directement dans une remorque qui transporte le produit directement sur les parcelles à épandre. Dans l'idéal, 2 tracteurs sont nécessaires pour cette opération afin qu'une remorque puisse livrer une parcelle pendant que l'autre se remplit.
- Au mieux, le refus de criblage est de 3 à 5%, la **Com Com récupère ce refus.**



Compost de déchets verts de 2 ans

« Avec les déchets verts, le véritable problème ce n'est pas l'aération, c'est l'eau »

Philippe Renou, membre fondateur du collectif

Qualité du produit

La question de la qualité du produit est abordée par l'un des participants venu de PACA. En effet, plusieurs collectivités dans cette région ont livré du broyat certes **utilisable en production agricole** (produit doté de la norme NFU 44-051 qui rend possible son utilisation en BIO) mais très pollué par les **plastiques**. Ces plastiques proviennent souvent des particuliers qui transportent leurs déchets aux déchetteries dans des sacs qu'ils lancent directement dans les bennes ou directement des balayeuses municipales.

Dans le Sommiérois, des **panneaux de sensibilisation** ont été installés dans chaque centre de déchets. La sensibilisation des gardiens de déchetterie est importante mais pas toujours efficace. La situation n'est pas encore idéale mais s'améliore. Une idée abordée par Yves Moulin, paysan du CIVAM Humus, serait de **séparer dès le début les feuilles** – qui contiennent une grande majorité des plastiques récupérés par les balayeuses – **des autres produits (branches, tontes, tailles...)** plus propres et qui constituent près de 90% du volume. En effet, à mesure que les tas se compostent et réduisent en volume, la quantité de plastiques qui paraît initialement assez faible représente une pollution importante sur le produit fini épandu.

Témoignage de Nelson Rodet, maraîcher et nouveau Président du groupe Humus

Nelson s'est installé récemment sur un terrain d'1,5 ha de maraîchage et cultive 0,5 ha de légumes diversifiés en plein champ et 400 m² sous tunnel.

Le compost de déchets verts, Nelson le voit surtout comme **un plus pour la structure du sol**. Intéressé par le réseau Maraîchage sur Sol Vivant, le carbone lui paraît indispensable dans la fertilité à long terme de ses parcelles, même s'il utilise aussi des granulés organiques en complément. Ayant un sol d'une structure assez argileuse, il **espère avec le compost tendre vers une structure plus grumeleuse** – cela a été le cas chez plusieurs membres du CIVAM - et ainsi travailler en planches permanentes.

Le retour du groupe Humus sur la faim d'azote, souvent supposée sur l'utilisation de ces produits, s'éloigne des préconisations habituelles : d'après Philippe Renou, il y a **peu de risque de faim d'azote sauf si de gros morceaux non décomposés sont enfouis et que le compost n'a pas assez mûri**. C'est pour cette raison que le processus de compostage dure de 1 à 2 ans. Ce processus assez long détruit souvent la quasi totalité des graines issues des déchets. La flore des parcelles peut tout de même évoluer et laisser quelques surprises : datura, courges, cythres, roses trémières...



Le carbone, un plus pour la structure du sol à long terme ?

Plusieurs outils ont été **mutualisés au sein du CIVAM, comme l'épandeur et le cribleur**. La proximité géographique des membres permet une entraide certaine à ce niveau. A ce jour, le groupe n'a eu aucun problème vis à vis des incendies, mais il faut veiller à maintenir les abords propres pour limiter les risques de départ de feu.

II - Visite et témoignage d'Yves Moulin, paysan à Villevieille

En 1995, Yves Moulin rachète une propriété et s'installe agriculteur tout comme son père l'a été. Le "paysan", c'est d'après lui celui qui s'adapte à son pays, son terroir et ses spécificités. Recycler les déchets verts locaux apparaît alors comme une évidence.

La ferme s'appuie surtout sur la complémentarité des productions :

- 25 ha de vignes
- 25 ha de céréales
- 25 ha de prairie
- 2 ha de maraîchage, plutôt des cultures d'automne (courges, carottes, pommes de terre, patate douce...)

L'ensemble des productions est **labellisée bio** (sauf la vigne qui n'a pas l'appellation tout en étant conduite en vin naturel), et selon un **schéma de rotation** qui s'avère efficace selon Yves : 2 ans de luzerne, 2 ans de blé tendre moderne, 1 an de plante sarclée ou de maraîchage, 1 an d'orge, 1 an de blé dur ancien.

Yves fait également de la féverole pour la vente de semences (en tant qu'engrais vert) et met en place des engrais verts dans ses vignes.



Yves Moulin

"La semence ne devrait pas se vendre, elle devrait s'échanger."

Yves Moulin, membre du CIVAM Humus

Les andains de compost restent deux années au même endroit. Yves souligne la **problématique des plastiques** déjà discutée le matin chez Nelson Rodet. En maraîchage, environ 20 à 50t de compost de déchets verts /ha sont épandus (les années de rotation qui concernent le maraîchage).

En vigne, l'itinéraire technique s'appuie sur le **labour et le rotavator pour enfouir la biomasse des couverts végétaux et la végétation naturelle**. D'après Yves, un labour bien fait permet d'améliorer la structure du sol et limite l'érosion, contrairement aux outils griffants type Actisol qui génèrent une terre très fine en surface très facilement érodable. Pour moins compacter les parcelles, **l'idéal serait de fonctionner avec un tracteur à chenilles**.

La question d'autres fournisseurs locaux de compost est posée. Il existe non loin de la ferme une entreprise de compostage mais qui utilise des boues urbaines. D'après Yves, la question en bio ne devrait pas être de s'en passer mais plutôt de mieux quantifier les doses. En effet, un **produit du type déchet vert peut être amélioré avec des boues mais bien souvent, les doses** ne sont pas correctement raisonnées.

ALLEZ PLUS LOIN

- Plus d'informations sur le réseau « Agricultures Durables en Méditerranée » sur le site internet du réseau : www.ad-mediterranee.org
- Retrouvez plusieurs initiatives paysannes et notamment une vidéo du groupe CIVAM Humus réalisée en 2014 sur : <http://ad-mediterranee.org/Portraits-videos-d-agriculteurs-28>
- Lien vers le compte-rendu de la formation de novembre « Compostage à la ferme » organisée en novembre 2016 par le GR CIVAM PACA : http://ad-mediterranee.org/IMG/pdf/cr_journees_techniques_compostage_16-22_nov_2016.pdf
- Des fiches expériences autour de la valorisation de la matière organique et de l'autonomie ont été réalisées en 2013-2014. Retrouvez ces expériences sur : <http://ad-mediterranee.org/Fiches-Experiences-Remarquables>
- Plus d'infos sur le réseau Maraîchage sur Sol Vivant (MSV) : www.maraichagesolvivant.org/wakka.php?wiki=AssociationMSV



Maÿlis CARRE
Coordinatrice nationale
« Agricultures Durables en
Méditerranée »
Réseau CIVAM
58 rue RAULIN 69 007 LYON
maylis.carre@civam.org
06 44 08 79 59



Aurélié GIBERT
Coordination, Alternative aux
pesticides, Compostage à la ferme,
CIVAM Humus
FD CIVAM GARD
216, Chemin de Campagne 30250
SOMMIERES
gibert.civamgard@gmail.com
04 66 77 15 04



Florian CARLET
Animateur-coordonateur
« Agricultures Durables en
Méditerranée »
GR CIVAM PACA
MIN 13, 84953 Cavaillon Cédex
Florian.carlet@civampaca.org
04 90 78 35 39